



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenu le mardi 27 février 2018, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Nancy Falardeau
- Bianca Lavoie
- Nathalie Lavoie
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Ali Bouhoutch

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentantes des élèves :

- Christopher Girard, président
- Arianne Barry-Boivin

Assistants à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Jérémie Forgues

Enseignants

- Claudine Brassard
- Julie Dion
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron, absente: remplacée par Lise Lapointe
- Michel Vignola

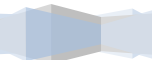
1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Jean-François Giroux à 18 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 17-18-042

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 27 février 2018 ;



CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christopher Girard, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Déplacer le point 8 à la suite du point 2 ;
- Déplacer le point 6 au point 4 ;
- Renommer le point 6 de la façon suivante : Activités et voyage (approbation) ;
 - 4.1 Voyage au Kenya ;
 - 4.2 Campagne Leucan ;
 - 4.3 Journée « Porte ton pyj » ;
 - 4.4 Compétition finale régionale du Défi génie inventif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Qualité de l'air et antenne cellulaire (information) ;

Lors de la dernière séance, plusieurs membres avaient posé des questions quant à la qualité de l'air dans les écoles et quant aux conséquences liées à l'antenne cellulaire installée sur le toit de l'école. Afin de répondre aux questions sur ces 2 éléments, Monsieur Jérémie Forgues, coordonnateur des ressources matérielles, a été invité à faire une présentation au conseil d'établissement.

Bien que la politique sur la qualité de l'air ait été présentée lors de la rencontre précédente du conseil d'établissement, Monsieur Forgues explique certains détails de son fonctionnement. En plus de l'entretien des bâtiments et de l'entretien ménager, la politique vise à assurer la prévention et permet l'analyse de la situation dans les écoles selon plusieurs critères, comme la lecture de la température en temps réel, l'inspection de présence de moisissures, le nettoyage des conduits de ventilation, etc. Cette politique vise à assurer une meilleure qualité de l'air et à respecter les standards qui ont été fixés par la commission scolaire.

Les membres du personnel peuvent faire appel à leur direction, aux membres du comité ou à Jérémie Forgues pour toutes requêtes ou plaintes.

Monsieur Forgues explique que la position de l'antenne cellulaire a été choisie en fonction de la trajectoire parabolique des ondes émises, réduisant ainsi la propagation des ondes dans l'école. De plus, si l'antenne n'avait pas été installée sur le toit de l'école, elle l'aurait été sur le toit du centre sportif.

4 Voyage et activités (approbation)

CÉ 17-18-043

4.1 Voyage au Kenya (approbation)

Les organisateurs et les élèves désirant participer à ce voyage présentent leur projet. Les responsables sont mesdames Nathalie Lapointe et Mireille Morin ainsi que monsieur Alexandre Bussière. Il s'agit d'un voyage humanitaire au Kenya lors duquel les élèves travailleront dans un orphelinat à Nakuru et participeront à l'installation de réservoirs d'eau ainsi qu'à la réfection de salles de bain. Des activités récréatives sont également prévues, telles qu'un safari ainsi que la visite du village des femmes, du marché et de la piscine publique.

Dix élèves participeront à ce voyage. Pour atteindre ce total, 3 élèves doivent être recrutés. Les critères de sélection seront basés principalement sur la motivation des élèves évaluée lors d'une entrevue. Le dossier disciplinaire de l'élève, à savoir s'il a déjà reçu un manquement, sera également analysé. Les élèves âgés de 15 ans seront privilégiés.

Le voyage est prévu du 28 juin au 14 juillet 2019. Tous les élèves devront participer aux activités de financement, même s'ils défrayerent l'entièreté du coût du voyage. Le coût s'élève à environ 2 400 \$ par élève.

Tous les détails relatifs à ce projet sont décrits dans les documents annexés au présent procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Maltais de procéder au vote.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La tenue du voyage au Kenya est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 17-18-044

4.2 Campagne Leucan

À la fin mai, une journée sera consacrée à amasser des dons pour Leucan. En échange d'un don de 2 \$ ou plus, les élèves recevront une coccinelle et pourront venir à l'école en tenue civile.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La tenue de la campagne Leucan **EST APPROUVÉE** à l'unanimité.

CÉ 17-18-045

4.3 Journée « Porte ton pyj »

En échange d'un don de 2 \$ ou plus, les élèves pourront venir à l'école en pyjama. Ceux-ci recevront une étiquette au nom d'un enfant Soleil. Cette journée se tiendra le vendredi 23 mars.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ 17-18-046

4.4 Compétition Défi génie inventif

3 équipes formées d'élèves du 1^{er} cycle participeront à la finale régionale du Défi génie inventif à Québec. Cette sortie se tiendra le jeudi 12 avril et le départ est prévu à 12 h 30.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ 17-18-047

5. Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2018

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par Monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Maltais et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement 24 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 février 2018

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par Monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christopher Girard et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de la séance extraordinaire du 5 février 2018 soit adopté avec la modification suivante :

Au point 4, proposition de la grille-matières 2018-2019 (approbation), inscrire « adopté à la majorité » au lieu d' « adopté à l'unanimité ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Suivi au procès-verbal du 24 janvier 2018**7.1. Point 7.1 : Journée pédagogique pour le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle ;**

La deuxième demande effectuée auprès du Conseil des commissaires afin que la journée du 17 mai devienne une journée pédagogique, et celle du 22 juin, une journée réservée aux reprises d'examens, a été acceptée.

7.2. Point 8 : Journées d'activités d'hiver ;

81 % des élèves du 1^{er} cycle ont participé à la journée d'activités du 6 février. Le taux de participation pour celle du 14 février pour les élèves du 2^e cycle a été de 85,5 %. Il a été proposé par le CPE que le 14 février soit retenu chaque année, car le nombre de visiteurs est moindre dans les lieux visités (Valcartier, Bora Parc, Défi Laser, etc.).

Il est proposé également que les dates de ces journées, ainsi que les périodes de sessions d'examens, soient inscrites dans l'agenda scolaire.

7.3. Point 10 : Motions de félicitations et de remerciements ;

La direction informe les membres que les motions de félicitations ont été distribuées aux bénévoles de « Noël Partage ». La motion de remerciement au Club Optimiste sera remise sous peu.

7.4. Point 11.2.2 : Maison Piacenta ;

La Maison Piacenta a déclaré officiellement faillite. Nous sommes à la recherche d'un nouveau fournisseur qui offrira des uniformes semblables à la collection actuelle ou s'y rapprochant le plus possible au niveau des couleurs et des styles.

Pour le moment, le fournisseur retenu offre les commandes par internet sans point de vente. La Friperie de l'école a manifesté son intérêt à s'occuper de la distribution. Des précisions sur les démarches entreprises seront fournies lors de la prochaine séance.

8 Affichage pour la campagne de financement MacBook pro (approbation);

Une demande est faite par le comité du bal pour qu'il soit possible d'afficher la publicité dans l'école pour le tirage d'un MacBook pro dont les profits servent à financer cet événement.

CONSIDÉRANT que l'affiche met de l'avant la marque d'un produit en particulier ;

CONSIDÉRANT que d'autres moyens, comme Facebook, peuvent être utilisés pour diffuser l'information ;

CONSIDÉRANT que l'école a pris la décision, dans le passé, de réduire les sources de sollicitation à l'intérieur de ses murs ;

CONSIDÉRANT que le fait d'approuver cette demande engendrera la répétition de demandes similaires, augmentant ainsi l'exposition à la publicité chez nos jeunes ;

CONSIDÉRANT qu'aucune politique d'encadrement quant à la diffusion de publicité n'est actuellement pas disponible pour notre établissement ;

IL EST PROPOSÉ que cette demande soit traitée à nouveau lors d'une prochaine séance du conseil et qu'une politique d'encadrement soit élaborée.

9 Sujets d'information

9.1 Présidence

Aucun sujet.

9.2 Direction

9.2.1 Retour sur la soirée d'information des élèves de 6^e année

Les parents et les élèves ont apprécié cette soirée d'information. Ils ont pu visiter les kiosques d'information et rencontrer les différents intervenants présents sur place.

9.2.2 Service de soutien (TES) aux 1^{er} et au 2^e cycle

Une technicienne en éducation spécialisée a été engagée pour soutenir un groupe de 3^e secondaire présentant des problèmes de comportement nuisant au bon fonctionnement de la classe. De plus, il y aura l'ajout d'une technicienne en éducation spécialisée pour accompagner un élève de 2^e secondaire.

Le service offert en orthopédagogie sera prochainement bonifié avec l'ajout d'une nouvelle ressource.

9.2.3 Assemblée générale des élèves

Une assemblée générale des élèves aura lieu en début de 3^e étape. Des rappels sur diverses consignes seront transmis.

9.2.4 Contenu obligatoire en sexualité

Pour le moment, peu d'informations nous ont été transmises concernant le contenu obligatoire à enseigner en sexualité. Dès l'an prochain, entre 10 et 15 heures par année seront consacrées à l'enseignement de cette matière.

9.2.5 Budget adopté par le conseil des commissaires (consultation)

La direction nous fait la lecture et explique le contenu de deux documents provenant de la Commission scolaire de Charlevoix : « Règles budgétaires du ministère et paramètres de financement de la CSDC » et « Objectifs, principes et critères de la répartition des ressources ».

10 Comité de parents

Une rencontre de ce comité s'est tenue le 29 janvier 2018. Monsieur Éric Dussault, du Musée de Charlevoix, pourrait se joindre au conseil d'établissement en tant que membre de la communauté.

Le comité de parents a également été consulté sur le calendrier scolaire 2018-2019. Le 19 février dernier, « un focus-groupe » a eu lieu pour lequel Mesdames Bianca Lavoie et Chantal Pelletier ont pris part. Il a été question, entre autres, du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Un résumé de cette réunion nous sera partagé prochainement.

11 Personnel-enseignant

Aucun sujet.

12 Personnel de soutien

Aucun sujet.

13 Personnel professionnel

Monsieur Ali Bouhouch, conseiller d'orientation, nous informe que la sortie carrière à l'hôpital a été effectuée avec certains élèves.

CÉ 17-18-049

14 Représentants des élèves

Une journée thématique « cabane à sucre » se tiendra le jeudi 22 mars. Lors de cette journée, les élèves pourront venir à l'école vêtus d'une chemise à carreaux et d'un chapeau de fourrure. Pour l'occasion, la cafétéria offrira un dîner cabane à sucre et il y aura distribution de bonbons à l'érable et de tire sur la neige.

Pour souligner la fête de Pâques, une journée d'activités se tiendra le 29 mars. La cafétéria offrira de la poutine et il y aura une chasse aux œufs dans l'école. Une fondue au chocolat sera également offerte aux élèves à la cafétéria.

IL EST PROPOSÉ par Madame Arianne Barry-Boivin d'**APPROUVER** ces deux journées thématiques.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

Les représentants des élèves font également la demande pour changer les journées concentrations et équipes sportives, lors desquelles les élèves peuvent porter les chandails à l'effigie de l'école, en journées civiles. Cette demande découle du fait que plusieurs élèves ne possèdent pas ce type de chandails et ne peuvent donc pas participer à cette journée.

Il est convenu que ce point sera traité lors de la prochaine séance du conseil et qu'une décision définitive devra être prise afin que ce genre de demandes ne reviennent pas constamment.

15 Sujets divers

Aucun sujet.

16 Période de questions du public

Aucun public.

CÉ 17-18-050

17 Levée de la séance à 20 h 05.

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Madame Julie Dion, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.